

ESVL TENNIS DE TABLE

Inscription saison 2016 – 2017

Certificat Médical	
Catégorie	
+ CF	
Chèque	

- Cette **fiche d'inscription remplie et signée** devra être remise à un dirigeant du club dans une enveloppe contenant également :
- **un certificat médical** de moins de 3 mois autorisant la pratique du tennis de table en entraînement et en compétition (même si vous n'en faites pas).
- **un (ou des) chèque(s)** de règlement (à l'ordre de **E.S.V.L. Tennis de Table**)

Les adhésions sont à régler **lors de l'inscription** (possibilité de paiement échelonné)

Non Joueur	Loisirs			Entraînement / Compétition							Intensif		Cr. Féd.	
	Loisirs Adulte	Fit Ping	Baby-Ping	P-B	C-M	C-M +CF	Jun	Jun +CF	S-V	S-V +CF	PBMC	Jun-S-V	OUI	NON
25 €	140€	110€	105€	180€	180€	200€	180€	200€	180€	210€	300€	320€		

■ Pour les arrivées en cours de saison, **cotisation** effectivement due (voir page 3) :

NOM – Prénom : Nationalité :

Date de naissance : **Profession** :

Adresse complète :

Téléphone : (Domicile) : (Portable) :

(Travail) : (Portable) :

E Mail :

Dernier classement enregistré en compétition : **Saison** : **Ligue** :

- Une information concernant les **contrats d'assurance proposés par la Fédération Française de Tennis de Table** est jointe à cette fiche. Cette extension est personnelle et je, soussigné(e), déclare en avoir pris connaissance.
- Tout parent ou bénévole qui transporte des enfants doit le faire en toute légalité conformément au code de la route et au code des assurances.
- Une bonne tenue, le **respect** des personnes et du matériel sont des valeurs incontournables au sein de l'ESVL Tennis de Table. Les responsables étudieront la situation si tel n'est pas le cas.
- **La responsabilité de l'association ne peut être engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'éducateur responsable, sur le lieu même de l'entraînement.**
- **Si, pour une raison exceptionnelle, l'éducateur n'est pas présent sur le lieu de l'entraînement, la famille ne peut pas laisser l'enfant seul dans la salle d'entraînement.**
- **Le montage des tables ne s'effectue que sous la responsabilité d'un adulte** (pas par des enfants seuls).
- J'autorise que des photos prises lors de compétitions ou de manifestations club soient diffusées sur le site internet du club.

Nom – Prénom du représentant légal :

(pour les membres mineurs uniquement)

A le

Signature « Lu et approuvé »

Note : En cas d'accident, la victime sera transportée, si nécessaire, à l'hôpital du secteur par les pompiers. Contre-indications éventuelles (allergie...) :

ESVL TENNIS DE TABLE
COTISATIONS 2016 - 2017

Les adhésions sont à régler **lors de l'inscription** (possibilité de paiement échelonné)

Liste des catégories

- Membre né(e) **avant** le 01/01/99 : catégorie **Adulte (A)** Senior (S), Vétéran (V1, V2, V3, V4, V5)
- Membre né(e) **après** le 01/01/99 : catégories **Jeune**
Junior (Jun) : 1999, 2000 et 2001
Cadet (C) : 2002 et 2003
Minime (M) : 2004 et 2005
Benjamin (B) : 2006 et 2007
Poussin (P) : 2008 et après

SAISON 2016-2017	Tarif cotisation (annuel)	Comprenant pour toutes et tous : - <i>Fit ping (adulte)</i> - <i>Manifestations internes (tournoi, ...)</i>	Critérium Fédéral	Total Maxi
COMPETITIONS			+	
Adulte Vétéran / Senior (S-V)	180,00 €	- Licence compétition - 1 ou 2 entraînement(s) dirigé(s) - 3 créneaux libres	30,00 €	210 €
Junior (Jun)	180,00 €	- Licence compétition - 1 ou 2 entraînement(s) dirigé(s)	20,00 €	200 €
Cadet / Minime (M-C)	180,00 €	- Licence compétition - 1 ou 2 entraînement(s) dirigé(s)	20,00 €	200 €
Benjamin / Poussin (P-B)	180,00 €	- Licence compétition - 1 ou 2 entraînement(s) dirigé(s) - Critérium Fédéral inclus	inclus	
PROJET SPORTIF INTENSIF		JEUNES ou ADULTES		
P, B, M et C	300,00€	- Licence compétition - Au moins 3 entraînement(s) dirigé(s) - Inscriptions toutes compétitions	inclus	
Junior ou Adulte	320,00€	- Licence compétition - Au moins 3 entraînement(s) dirigé(s) - Inscriptions toutes compétitions	inclus	
LOISIRS				
Baby-Ping	105,00 €	- Licence entraînement - 1 entraînement dirigé		
Fit Ping seul (FitP)	110,00€	- Licence entraînement - 1 séance dirigée		
Loisirs Adulte	140,00 €	- Licence entraînement - 1 ou 2 séance(s) avec/sans animateur		
Non joueur (NJ)	25,00€	- Licence sans entraînement		

- Les tarifs pour les membres **joueurs** comprennent : la cotisation de base, le prix de la licence fédérale et, **si la demande en est faite**, l'engagement au Critérium Fédéral individuel (4 tours et les finales).

Les inscriptions pour les championnats et challenges par équipes, ou critères spécifiques jeunes sont pris en charge par le club.

- Lors d'un tour de Critérium Fédéral une **absence non excusée** (amende égale au coût d'une inscription) **sera supportée par le joueur.**

➤ Réduction famille (applicable en début de saison) :

Le premier membre paye un tarif normal, les **membres suivants de la même famille** → adhésion réduite de 15 €.

Nota Bene

Les numéros de téléphone fournis sur la fiche d'inscription seront communiqués aux capitaines d'équipes ou au responsable de catégorie "jeune" afin de procéder à l'organisation des rencontres (constitution des équipes, rendez-vous pour les déplacements...).

Si vous ne voulez pas qu'un ou plusieurs de ces numéros soient communiqués, veuillez le ou les encadrer. Merci !

Arrivées en cours de saison

SAISON 2016-2017	Jusqu'au 31/12/2016	A partir du 01/01/2017	A partir du 01/03/2017	Critérium Fédéral
COMPETITIONS				+
Vétéran / Senior	180 €	132€	95€	30,00 €
Junior	180 €	132€	95€	20,00 €
Cadet / Minime	180 €	120€	90€	20,00 €
Benjamin / Poussin	180 €	120€	85€	
PROJET SPORTIF INTENSIF				
P, B, M et C	300€	200€		
Junior ou Adulte	320€	220€		
LOISIRS				
Baby-ping	105€	65€	45€	
Fit Ping seul	110€	60€	40€	
Loisirs	140€	90€	60€	



N° 15 - 2

Ce feuillet doit être impérativement distribué aux licenciés

ASSURANCES CONTRAT DE BASE
DOMMAGES CORPORELS FFFT

COVEAR SKS garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table

Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'extrait des conditions générales proposées par la FFFT figurant sur le site WEB de la FFFT à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif » et des assurances qui lui sont proposées notamment une assurance dommage corporel de base et garanties complémentaires.

L'assurance dommage corporel « garantie de base » au tarif de 0,20 €

Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents ?

Parce que la Garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.

Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minimale (0,20 €).

Ce montant est compris dans le prix de la licence fédérale, de chaque catégorie.

Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale pour vos frais de traitement et pour des prestations telles le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la fédération.

Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adaptée, à tarif négocié par la Fédération.

Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel » à 0,20 € que je règle avec ma licence.

Je ne souhaite pas souscrire à la garantie facultative de base « dommage corporel ». Je n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat dommages corporels.

Le soussigné qui ne souhaite pas souscrire à l'assurance « dommage corporel » proposée reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de ses participations aux matches. Il déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus.

Possibilité de souscrire aux garanties complémentaires si adhésion à la garantie de base « Assurance Dommage Corporel » à 0,20 €

(âge limité à 70 ans pour les garanties décès – invalidité)

A	GARANTIE BRONZE	GARANTIE ARGENT	GARANTIE OR
Capitaux décès	7 600 €	15 300 €	23 000 €
Capitaux invalidité en cas d'accident corporel	15 300 €	30 500 €	46 000 €
Indemnité journalière Franchise 3 jours, Durée maxi 365 jours, âge à partir de 16 ans et moins de 65 ans.	NEANT	15 €	23 €
Frais médicaux	NEANT	NEANT	50 % du régime conventionné de la SS
Cotisations complémentaires T.T.C.	8 €	13 €	20 €

Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site web de la FFFT à l'adresse www.fftt.com, rubrique « administratif - Le contrat d'assurance ».

Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFFT.

Signature du titulaire ou du représentant légal